Non à la hausse des tarifs de la restauration municipale !

A nos demandes d'annulation des hausses de tarifs de la restauration, le maire nous a répondu pour justifier son refus qu'il maintenait les hausses mais qu'il mettrait ensuite en place une concertation. Une façon très surprenante de concevoir la démocratie !

Les élus d'AGT ont fait une proposition lors du conseil municipal du 8 septembre. Puisque la ville dispose d'une recette non prévue de 330 000 euros, nous avons demandé un gel des tarifs. Nouveau refus !

Mais le pire allait arriver. Pour les repas occasionnels pris par des enfants de maternelle, le maire et son équipe ont fait adopter une augmentation de 42% et pour les enfants de l'élémentaire une augmentation de 27%. Les « occasionnels » sont des enfants pour lesquels les parents (souvent des parents isolés) sont obligés de les confier à la restauration pour se rendre à une offre d'emploi, un stage, ou une convocation administrative.

Nous vous invitons à signer notre pétition pour faire annuler ces hausses anti sociales.

Laëtitia ALLYASBGRAN-QUINTARD, Catherine BONNEAU, Maoya DRICI-KOUBA, Peggy LEROY, Cédric ROSMORDUC, Michel SOULAS.

agauchestoute@gmail.com

Octobre 2021

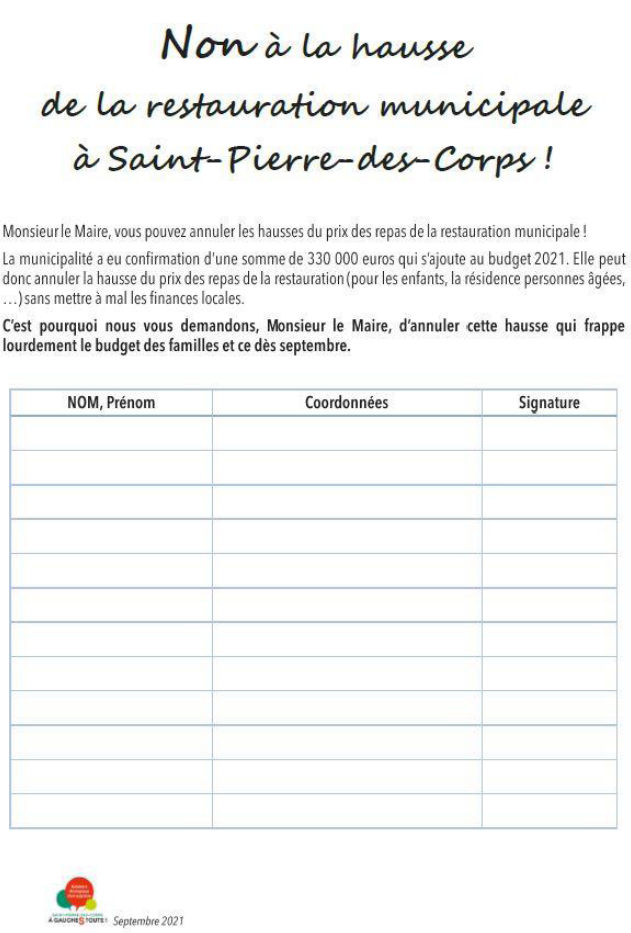

Non à la hausse
de la restauration municipale
à Saint-Pierre-des-Corps !

Monsieur le Maire, vous pouvez annuler les hausses du prix des repas de la restauration municipale !

La municipalité a eu confirmation d'une somme de 330 000 euros qui s'ajoute au budget 2021. Elle peut donc annuler la hausse du prix des repas de la restauration (pour les enfants, la résidence personnes âgées, …) sans mettre à mal les finances locales.

C'est pourquoi nous vous demandons, Monsieur le Maire, d'annuler cette hausse qui frappe lourdement le budget des familles et ce dès septembre.

NOM, Prénom	Coordonnées	Signature

Septembre 2021